

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et le lundi deux novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART (Maire), Nathalie BOUISSET (1^{ère} Adjoint), Maryse DEPUYDT (2^{ème} Adjoint), Eve ROUGET (3^{ème} Adjoint) Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Convocations adressées le 27 octobre 2020

ORDRE DU JOUR :

- CITY PARK : Autorisation commencement travaux dalle dans attente des subventions
- AXE ROUTIER VARENNES/CARISEY
- AXE ROUTIER VILLIERS-VINEUX /CARISEY
- COLOMBARIUM : Présentation (Maryse, Jacqueline, Josette)
- ARCHIVES: Présentation Devis du Centre de Gestion pour travaux 2021/2022
- Délibération pour annulation de la délibération achat de terrain du 05/07/2011
- Délibération pour opposition de transfert de PLU (Plan Local Urbanisme) pour la COM.COM.
- Vote pour délibération de la Voirie pour rattachement des voies sur le domaine public.
- Vote pour délibération pour projet de voirie sur budget 2021 en prévision vente 3 parcelles
- **DECHETS** : présentation O. VARIN : avancement du projet
- **PANNEAU POCKET** : Présentation E. ROUGET
- **TERRITOIRE NUMERIQUE** : présentation N. BOUISSET
- **AFFAIRES EN COURS :**
 - Participation Citoyenne : (Fiche personnelle du référent à remplir)
 - Etude Vidéo-surveillance
 - Proposition prix d'achat parcelle par Mme MARTEL à la Mairie
 - Attente accord Famille pour offre de prix vente terrains MILLOT à la Mairie
- **QUESTIONS DIVERSES**

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse DEPUYDT

CITY PARK

Le Conseil donne son autorisation pour commencer les travaux de la dalle sans attendre les accords de subventions.

AXE ROUTIER VARENNES/CARISEY

Le Conseil décide de faire 2 chicanes et 1 écluse afin de renforcer la sécurité pour un montant de 18 268.30 € H.T.

AXE ROUTIER VILLIERS-VINEUX /CARISEY

Le Conseil décide à la majorité (10 oui et 1 non) dans un premier temps de poser un STOP à l'entrée du village au niveau du lotissement et d'effectuer un rétrécissement au niveau du pont.

COLOMBARIUM

La société MUNIER Columbariums a été retenue pour l'implantation d'1 Colombarium 2 fois 3 cases, d'1 Jardin du Souvenir et d'1 banc pour un montant de 8871.68 Euros H.T.

ARCHIVES

Monsieur le Maire expose le cas des archives stockée et non répertoriées. Le Centre de Gestion propose une mission d'archivage pour un montant de 6 615.00 € H.T. fin 2021/courant 2022. Le Conseil accepte à la majorité (10 voix pour et 1 abstention) le devis proposé.

ANNULATION DE DELIBERATION

Le conseil donne son accord à l'unanimité » pour annuler la délibération de 2011 concernant la vente d'un terrain.

OPPOSITION AU TRANSFERT PLU

Le Maire expose que la Loi ALUR prévoit que les communautés de communes qui ne sont pas compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme, le deviennent de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté de communes, soit le 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **S'OPPOSE** au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

RATTACHEMENT DES VOIES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil à l'unanimité demande le rattachement de la Place et de la rue de la Fortelle sur le domaine public dans le cadre du projet de voirie 2021.

DECHETS

Le dispositif de ramassage sélectif aux portes à porte est repoussé au mois de mars.

Les déchetteries restent ouvertes pendant le confinement sauf le samedi.

Les personnes qui souhaitent avoir un composteur peuvent l'acheter à prix coutant sur simple demande auprès de la Communauté de Communes.

PANNEAU POCKET

Mise en place de cette application disponible sur smartphone pour alerter les habitants sur les événements locaux, l'actualité de la commune, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alerte météo et bien plus encore.

TERRITOIRE NUMERIQUE

Il est proposé d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public ayant pour objet de développer une plateforme de services numériques fournis aux usagers (particuliers, entreprises, associations...) par l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public, dans une perspective de modernisation de l'administration et d'amélioration de l'accès aux services publics.

- l'adhésion prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2021

- de désigner Madame Nathalie BOUISSET, en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP, et Madame Eve ROUGET, en tant que membre suppléant.

AFFAIRES DIVERSES

PARTICIPATION CITOYENNE

Le Maire informe que les conseillers volontaires pourront être impliqués dans la participation citoyenne. Une formation pour les élus aura lieu le mardi 24 novembre à 18 heures 30 animée par le Major de la Gendarmerie d'Auxerre.

VIDEO SURVEILLANCE

Une étude est programmée avec la Gendarmerie et un devis est demandé à une entreprise experte en ce domaine.

VENTE D'UN TERRAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'offre de 1 500 € faite par Madame MARTEL pour l'acquisition de la parcelle ZO 58 « Les Buttières ». Le Conseil à l'unanimité refusant cette offre lui fera une nouvelle proposition.

ACHAT DE TERRAINS

Le Conseil reste dans l'attente d'une proposition de prix de l'ensemble des héritiers MILLOT.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES DIVERSES

Les illuminations seront posées le 14 décembre.

Un projet en cours pour aménager la salle des aînés en bibliothèque/salle informatique afin que nos concitoyens puissent se réunir.

La date du 20 décembre est retenue pour la distribution d'un plateau repas aux aînés du village en raison de la crise sanitaire.

Les personnes vulnérables seront contactées par téléphone afin de recenser leurs éventuels besoins.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la livraison du four de la boulangerie fin novembre.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier de Monsieur Samuel POUPIER demandant la suspension de ses loyers.

Le Conseil à la majorité (6 pour et 5 contre) donne son accord pour exonérer Monsieur POUPIER de son loyer de novembre à cause du confinement.

Une étude est en cours pour la pose d'un radar fixe dans la rue principale.

Le SDEY a envoyé les propositions pour le remplacement des lanternes existantes par des lanternes leds. Compte tenu du coût et du retour sur investissement, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ce projet.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

Eclairage des jardins : deux lampadaires sont à remplacer depuis plusieurs années. Il est demandé de remédier à ce problème.

Corbeaux : le tuteur de Madame MASSENAT ne veut pas payer l'ététagage des arbres, Olivier VARIN s'engage à couper une partie des arbres.

Il est signalé par un Conseiller que la tenue des réunions du Conseil dans la salle de la Mairie est dangereuse en cette période de circulation du COVID et il serait souhaitable de pouvoir réunir les participants dans la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant vu,

Le Maire propose de lever la séance à 21 heures.

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,